



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille seize, le jeudi 28 avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :

Nouvelle composition du
Bureau de la CCPP

Décision n° 16 04 42

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Christian Dragoni, Bernard Martinez, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy, Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Messieurs Jean Nicolas, Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Martine Brun par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Nadine Ezingoard par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri.

Absents excusés : Messieurs Cyril Piazza, Michel Lottier, Mesdames Edith Lonchamp, Evelyne Laborde, Béatrice Ellul.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance

Vu l'article 5 des statuts de la communauté de communes précisant la composition du bureau, à savoir le président, les onze vice-présidents et le conseiller communautaire délégué.

Vu l'arrêté du 30 octobre 2015 rapportant la délégation de fonction et de signature de Madame Edith Lonchamp, à la demande de cette dernière,

Vu l'arrêté du 5 novembre 2015 portant délégation de fonction à Monsieur Noël Albin, onzième vice-président, pour l'habitat et les travaux communautaires,

Vu l'arrêté du 22 avril 2016 rapportant la délégation de fonction et de signature de Monsieur Cyril Piazza, à la demande de ce dernier,

Vu la délibération n° 160441, en date du 28 avril 2016, décidant de maintenir Monsieur Cyril Piazza dans ses fonctions de 5ème vice-président, sans délégation,

les membres du bureau communautaire sont les suivants :

Président : Monsieur Edmond Mari

- Premier vice-président chargé de seconder le président et des finances : Monsieur Maurice Lavagna
- Second vice-président chargé de la culture et des sports : Monsieur Francis Tujague
- Troisième vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse : Monsieur Pierre Donadey
- Quatrième vice-président chargé de l'environnement et des déchets : Monsieur Robert Nardelli
- Cinquième vice-président (sans délégation): Monsieur Cyril Piazza
- Sixième vice-président chargé de la voirie et de la signalétique : Monsieur Joël Gosse
- Septième vice-président (sans délégation): Monsieur Michel Lottier
- Huitième vice-président chargé des déplacements : Madame Monique Giraud-Lazzari
- Neuvième vice-président chargé du développement économique : Monsieur Michel Calmet
- Dixième vice-président chargé de l'aménagement du territoire : Monsieur Jean-Marc Rancurel
- Onzième vice-président chargé de l'habitat et des travaux : Monsieur Noël Albin
- Conseillère communautaire déléguée : Madame Edith Lonchamp

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 1

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20160428-160442-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2016

Le Président
E. Mari

LE PRESIDENT
E. MARI

